

Forfait à la séquence de soins



Pour les prises en charge nécessitant une coordination renforcée des acteurs, le rapport Aubert préconise d'introduire progressivement des modes de financement groupés pour l'ensemble des offreurs de soins sollicités au cours de l'épisode de soins considéré « sur une période fixée ».

La lecture est réservée à nos abonnés.

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- Mot de passe oublié ?